



REUNION DISP/OS LOCALES

Quartier femme **FO demande des actes**

Ce jour, mardi 25 février 2025 à 14 heures, la DISP de Dijon a organisé une rencontre avec la direction et les OS locales du centre de détention de Joux la Ville en rapport avec les différents incidents dont la fréquence et l'intensité augmentent au fur et à mesure que le temps passe.

Nous remercions les membres de la délégation de la DISP de Dijon pour leur écoute et leur volonté de bienveillance qui a transparu dans la tenue des discussions. Nous remercions également les membres de la direction locale qui ont permis la production de cet échange.

Nous nous sommes tous accordés sur le constat. Le QF de Joux la Ville souffre d'une architecture particulière pénalisante couplé au fait que l'organisation du service du QF ne prévoit ni brigade QA, ni brigade QID. Parallèlement à cela, le QF souffre d'une réelle submersion causée par les surpopulations massives des MA de France et de Navarre. Le QF souffre d'une population pénale difficile et hétérogène ; TIS, MOS, MOS furtif, cas psychiatriques, transgenres etc...

Le résultat est sans appel, 6 agressions violentes en peu de temps, de trop nombreuses collègues blessées, des personnels qui viennent bosser la peur au ventre et les larmes aux yeux.

Il a été rappelé que le poste « surveillante mouvement » n'est pas un dispo et n'a pas vocation à boucher les trous. La DISP confirme et se positionne favorablement à la rédaction d'une note de service en ce sens.

Nous nous accordons également sur le fait qu'une amélioration bâimentaire ne saurait voir le jour avant un très, trop long moment. Il est aussi clairement énoncé qu'une baisse de la population pénale n'est pas davantage envisageable qu'une baisse des cas psychiatriques. Il est également supposé que la durée d'incarcération n'est pas susceptible de diminuer. DSD s'engage à une vigilance accrue sur les profils de transfert, notamment en travaillant davantage sur les données SPIP.

Le constat de **FO Justice Joux la Ville** est sans appel. Les agents du QF ont le droit de travailler en sécurité, et l'administration a le devoir de s'en assurer. Nous ne saurions nous satisfaire de perspectives, nous exigeons des solutions immédiates. L'autorité et la force légitime doivent être restaurées, affichées et assumées. Le retour, par exemple, d'une équipe cyno pour l'entrée des parloirs familles serait judicieux.

- **FO Justice Joux la Ville** demande que des fouilles sectorielles soient organisées au QF. Inexistantes depuis trop longtemps, il est entendu que les stupéfiants et les psychopathologies ne font pas bon ménage.
- **FO Justice Joux la Ville** demande que les ELSP soient régulièrement déployées sur le QF, notamment pour les gestions équipées, menottées, mouvement QD. Cela permettra de dégager du temps aux agents d'étages pour s'occuper correctement des personnes détenues respectueuses et montrera aux autres qu'une autre gestion est possible.

Nos collègues du QF de Joux la Ville ne sauraient souffrir davantage de la solidarité à géométrie variable des uns et à l'immobilisme des autres.

SLP **FO Justice Joux-la-Ville**

Le : 25 02 25

